



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Privatisation du groupe Ermewa

Question écrite n° 39186

Texte de la question

M. Éric Coquerel alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la privatisation annoncée du groupe Ermewa. Le groupe Ermewa est une filiale du groupe SNCF spécialisée dans la location de wagons de fret. Avec plus de 40 000 wagons de fret gérés en 2020 et 60 000 conteneurs-citernes, Ermewa est premier en France sur ce marché, et deuxième en Europe. Ce groupe, détenu à 100 % par la SNCF, est financièrement robuste : il a résisté à la crise de la covid-19, et a réalisé 489 millions euros de chiffre d'affaires en 2020. Pourtant, la direction de la SNCF a récemment annoncé la privatisation d'Ermewa. Il s'agit en effet de vendre le groupe à deux entités : un fonds de pension de retraite canadien, et un investisseur financier allemand. Cette décision est un scandale industriel national : elle n'est pas justifiée économiquement. Pire, elle prive la France du contrôle d'un outil industriel majeur : les wagons de fret. Si l'on privatise, comment, demain, s'assurer que les objectifs de rentabilité à tout prix ne s'imposeront pas dans ce secteur ? Comment, demain, piloter le développement du fret ferroviaire pour réduire l'impact du tout-camion (et la pollution qui va avec), si l'on ne maîtrise plus un outil essentiel du secteur ? D'autre part, la privatisation d'Ermewa pose de sérieux doutes sur l'avenir des salariés de la SNCF qui travaillent dans les ateliers pour entretenir les wagons. La charge de travail sera-t-elle la même ? Va-t-on vers des licenciements ? Il n'existe à ce jour aucune étude d'impact sur ces questions : M. le député demande à M. le ministre de présenter une étude à ce sujet. La SNCF étant détenue intégralement par l'État, la décision de découper l'outil industriel en une galaxie de filiales qui peuvent être privatisées par la suite constitue un abandon de la maîtrise public du rail. Pour toutes ces raisons, il lui demande quelles actions il compte entreprendre afin de faire cesser cette vente à la découpe de l'industrie ferroviaire française, et ce sacrifice des cheminots et des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39186

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4336

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)